

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 3 juin 2019 à 19h30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers : M. Pascal Richard
M. Stéphane Beauregard
Mme Diane Ferland
M. François Légaré
M. Bernard Bédard
M. Éric Beauregard

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

92-06-2019

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Stéphane Beauregard
appuyé par François Légaré
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Le varia reste ouvert pour l'ajout de points en cours de séance.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Dépôt du rapport du maire sur la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2018;
3. Questions de l'assemblée;
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 et du 9 mai 2019;
5. Rapport de l'inspecteur municipal;
6. Travaux de nettoyage de la branche 63 de la rivière Jaune;
7. Mandat WSP Canada pour la surveillance partielle des travaux de rechargement et de pavage sur le 9^{ème} Rang;
8. Rapport de l'inspecteur en bâtiments;
9. Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton (Usages publics de sécurité et de voirie);
10. Adoption du premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton (Usages publics de sécurité et de voirie);
11. Création d'une page Facebook pour la Municipalité;
12. Congrès de la FQM
13. Liste des comptes;

14. Divers :
- 14.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement – Règlement décrétant des travaux des réhabilitation, pavage et autres d’une partie du rang Ste-Geneviève et autorisant un emprunt pour en payer une partie des coûts
 - 14.2. Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton (Ajout de conditions à respecter pour la culture et l’entreposage de cannabis à des fins médicales et récréatives);
 - 14.3. Mandat au service d’aménagement de la MRC d’Acton pour la préparation d’un projet de règlement de zonage
 - 14.4. Modification du calendrier des séances pour déplacer la séance du 5 août 2019;
15. Rapport des comités;
16. Correspondance;
17. Questions de l'assemblée;
18. Levée de l’assemblée.

Adoptée

2. **Dépôt du rapport du maire**

Conformément à l’article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire a préparé un rapport faisant état des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Une copie du rapport sera transmise aux citoyens par la poste.

93-06-2019

4. **Adoption des procès-verbaux des séances du 6 et du 9 mai 2019**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux des séances du 6 et du 9 mai 2019;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beaugard appuyé par M. Bernard Bédard

et résolu à l’unanimité des conseillers d’accepter les procès-verbaux tels que rédigés.

Adoptée

94-06-2019

5. **Rapport de l’inspecteur municipal**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l’inspecteur municipal;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Diane Ferland appuyé par M. Pascal Richard

et résolu à l’unanimité des conseillers d’accepter le rapport tel que rédigé.

Adoptée

- 95-06-2019 6. **Travaux de nettoyage de la branche 63 de la rivière Jaune**
- CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'effectuer des travaux de nettoyage (Enlèvement d'obstructions) de la branche 63 de la rivière Jaune;
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut s'occuper elle-même des travaux;
- CONSIDÉRANT QUE l'évaluation des travaux à effectuer avait été faite en 2014
- PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Pascal Richard
appuyé par M. Éric Beaugard
et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité du Canton de Roxton mandate ALPG consultants inc. pour l'actualisation du dossier conformément à l'offre de service datée du 3 juin 2019.
- Adoptée
-
- 96-06-2019 7. **Mandat à WSP Canada inc. pour la surveillance partielle des travaux de rechargement et le pavage sur le 9^{ème} Rang;**
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a accordé le contrat pour l'exécution des travaux visés par l'appel d'offres pour les travaux de scarification, rechargement et pavage du 9^{ème} Rang à Eurovia Québec construction inc.;
- CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'accorder un mandat à WSP Canada inc. pour la surveillance partielle des travaux dans le 9^{ème} Rang;
- PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Pascal Richard
appuyé par M. François Légaré
et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme WSP Canada inc. pour la surveillance partielle des travaux.
- Adoptée
-
- 97-06-2019 8. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments**
- CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur en bâtiments;
- PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Éric Beaugard
appuyé par M. Bernard Bédard
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport de l'inspecteur en bâtiments tel que rédigé.
- Adoptée
-
- 98-06-2019 8. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments – Demande à la CPTAQ de la propriété avant le matricule 8350-72-3987**
- CONSIDÉRANT QUE le demandeur, M. Daniel Plante, procède à une demande d'autorisation à la CPTAQ dans le but de régulariser l'utilisation à une fin autre que l'agriculture de l'ensemble du lot visé;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation en vigueur;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard
appuyé par M. François Légaré
et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande à la CPTAQ de M. Daniel Plante.

Adoptée

9. **Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton (Usages publics de sécurité et de voirie)**

Avis de motion est par les présentes donné par M. Éric Beauregard qu'à une prochaine séance du conseil un règlement modifiant le règlement de zonage 181-2003 sera présenté pour fins d'adoption. Que ce règlement a pour objet de permettre dans la zone 101, les usages publics de sécurité publique et de voirie, tel un garage municipal. Il vise également à régulariser l'utilisation du garage municipal attenant à l'hôtel de ville qui est situé dans la zone 101.

99-06-2019

10. **Adoption du premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton (Usages publics de sécurité et voirie)**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous reçu le premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton ayant pour objet de permettre, dans la zone 101, les usages publics de sécurité publique et de voirie, tel un garage municipal. Il vise également à régulariser l'utilisation du garage municipal attenant à l'hôtel de ville qui est situé dans la zone 101;

CONSIDÉRANT QUE ce premier projet de règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long transcrit;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard
appuyé par M. François Légaré
et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton. Que l'assemblée publique de consultation soit tenue mardi le 2 juillet 2019 à 19h15.

Adoptée

100-06-2019

11. **Création d'une page Facebook pour la Municipalité**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire créer une page Facebook pour la Municipalité afin de favoriser la communication avec les citoyens;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beauregard
appuyé par Mme Diane Ferland
et résolu à l'unanimité des conseillers de créer une page Facebook au nom de la Municipalité du Canton de Roxton.

Adoptée

101-06-2019

13. **Liste des comptes**

Il est proposé par M. François Légaré appuyé par M. Stéphane Beauregard et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 237 430.69\$ et que ceux qui sont payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires au paiement de ces comptes prévus au budget.

14.1. **Avis de motion et dépôt du projet de règlement – Règlement décrétant des travaux de réhabilitation, pavage et autres d'une partie du rang Ste-Geneviève et autorisant un emprunt pour en payer une partie des coûts**

Avis de motion est par les présentes donné par M. Éric Beauregard, conseiller, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le Règlement décrétant des travaux de réhabilitation, pavage et autres d'une partie du rang Ste-Geneviève et autorisant un emprunt pour en payer une partie des coûts sera présenté pour fin d'adoption.

M. Éric Beauregard procède au dépôt du projet de règlement.

14.2. **Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton (Ajout de conditions à respecter pour la culture et l'entreposage de cannabis à des fins médicales et récréatives)**

Avis de motion est par les présentes donné par M. Bernard Bédard, conseiller, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton. Ce règlement a pour objet d'ajouter des conditions à respecter pour la culture et l'entreposage de cannabis à des fins médicales et récréatives.

102-06-2019

14.3. **Mandat au service d'aménagement de la MRC d'Acton pour la préparation d'un projet de règlement de zonage**

Il est proposé par M. Pascal Richard appuyé par M. François Légaré et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le service d'aménagement de la MRC d'Acton pour la préparation d'un projet de règlement portant sur la modification du règlement de zonage 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton afin d'ajouter des conditions à respecter pour la culture et l'entreposage de cannabis à des fins médicales et récréatives.

Adoptée

103-06-2019

14.4. **Modification du calendrier des séances pour déplacer la séance du 5 août 2019**

Il est proposé par Mme Diane Ferland appuyé par M. Éric Beauregard et résolu à l'unanimité des conseillers de modifier le calendrier des séances afin de déplacer la séance qui était prévue lundi le 5 août 2019 au jeudi le 1^{er} août 2019.

Adoptée

16. **Correspondance**

Les membres du conseil ont tous pris connaissance de la correspondance qui a été mise à leur disposition.

104-06-2019

18. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Pascal Richard appuyé par Éric Beauregard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h 21.

Adoptée

Stéphane Beauchemin
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.